

Gros plan sur Serrières

Ayant pu rassembler un grand nombre de documents sur Serrières, nous avons eu envie d'en faire profiter les habitants.

Chaque année, nous allons évoquer l'histoire d'un village. Vous êtes tous invités à participer à l'élaboration des articles en nous fournissant des documents sur votre village pour les années suivantes.



- Localisation

Meurthe et Moselle. Nancy. Nomeny
Diocèse de Metz. Archidiaconé de Nomeny.
Eglise dédiée à Saint Sulpice.
Carte IGN 1/25 000, Nomeny, 3414 ouest. CL
1133,8 x 833
Toponyme : latin *ceresia*, cerise et suffixe, *aria*

- vestiges

Le village de Serrières est établi au flanc de l'arrière côte de Moselle (altitude : 280 m), dans le massif du Grand Couronné, au pied de la butte du Mont Toulon (374 m). Il contrôle le débouché de la Mortagne qui permet de passer du Saulnois à la vallée de la Moselle.

La maison forte se dressait à 150 m au nord-est de l'église, en bordure d'un vallon encaissé. Il ne subsiste aucun vestige de la maison forte dont l'emplacement est converti en verger et à côté duquel on trouve une maison seigneuriale du XVIII^{ème} siècle, restaurée en 1920.

- Historique

Un lignage vassal des comtes de Bar tenait Serrières en fief dès le début du XIII^e siècle. Au début du XIV^e siècle il essaima en trois branches. La première, représentée par Henri, tenait une

maison (fortifiée ?) en 1335 et disparut au XV^e siècle. La seconde, fondée par Wauthier, capta l'héritage des sires de Bratte. L'écuyer Huard recut en 1334 trois cents livres tournois des mains du comte pour édifier une maison forte à Serrières. Son épouse, Helvide de Bioncourt, apparentée aux sires d'Amance, lui apporta divers biens dans la vallée de la Seille. Leur fils Georges, devint bailli de Saint-Mihiel de 1384 à 1401, puis châtelain de Condé-sur-Moselle de 1401 à 1403.

Son fils et son petit-fils, prénommés Antoine, dirigèrent le prieuré de Flavigny entre 1439 et 1475, ce qui fit passer la maison forte aux héritiers de la troisième branche.

Pierre fut souche de la troisième branche. S'il conserva quelques droits à Serrières, c'est ailleurs qu'il assura sa fortune. Le comte de Bar lui céda la terre de Belleville en 1318. Ses héritiers firent fructifier le patrimoine et l'un d'eux, prénommé également Pierre, épousa avant 1404 Marguerite Corbé, héritière d'un riche lignage messin implanté à Metz, Nomeny et Corny. Une de leurs consœurs, Claude de Serrières, épousa après 1478, Antoine de Norroy, seigneur de Port-sur-Seille à qui elle apporta terre et la maison forte de Serrières, à elle échue du fait de l'extinction de la seconde branche. Les Norroy conservèrent ce bien jusqu'au XVII^e siècle.

• Datation

1334, 15 juillet : « [...] Huars de Serrières escuyer fils monsignour Wautier de Serrières chevalier qui fuit [...] ai eu et receu doudit conte [...] trois cenc livres de petits tournois [...] . Je ai promis [...] à [...] lou conte que je [...] meterai en ledifiement de ma maison que je ai commancie en la ville de Serrières bonnement et leament a dit terminer dedans seix ans prochiens venant et ensuant, cest assavoir chacun an des dix seix ans cinquante livres de ladicte monnoye, laquele mason je et mi hoirs [...] devons tenir ligement en fié et en homaige du [...] conte [...] et en serai ses homs liges devant tous autres [...] et la doit reprendre [...] en alued dudit conte [...]. Et se je déffaillois de mettre les trois cens livres dedans lesdits temps en louvraige et en ledifiement de ladicte maison [...] je serois tenus de rendre [...] les trois cens livres.

1335, 25 février : « Je, Henris de Serrières escuyer filz monsignour Maheul de Serrières que fuit [...] tiens en fief ligement de [...] Edouard comte de Bar ma maison tout le pourpris dycelle que je ai à Serrières [...] je dois la garde au chaqtel de Tourons chacun an [...] par six semaines. »

1340, 4 janvier : « Huars de Cirieres chevalier [...] ay repris [...] de Henry conte de Bar dix livrees a tournois [...] sur la moitie des grosses dismes de Sivery et en sui entreiz en soin homaige avec lomaige de ma fort maison de Sirieres dedans les fossez que je tiens jay doudit monsignour le conte pour laquelle reprise des dix livrees de terre, je en ai eu et receu doudit monsignour cens livres de bons petits tournois. »

1505, 23 octobre : « Girard de Serieres écuyer seigneur de Belleville en partie [...] tiens [...] du duc de Lorraine et de Bar le châtel de belleville [...] une part de la seigneurie de Serriere, [...] item la moitié du grant gerdin seant en la ville de Serieres ou estoit une vielle maison partant a l'encontre de monsignor de Port sur Saille, la moitie du petit jardin, la moitie du petit gaingnaige. »

1532, 12 juin : « Mathelin Alaix ecuyer pour sa femme Bietrix de Condey [...] tient en fief du marquisat de Pont [...] la moitie du grant jardin seant en la ville de Serriere ou estoit une vieille maison et fossez. »

1560, 25 mai : « Je George de Nourroy seigneur de port sur Seille Venemont Serriere et Thaizey en partie [...] reprends la maison forte et chateau dudit Serrieres estant au bout du village fermé de faulses brayes et barbycanes, fossez [...] les meys, jardins vinies chenevieres et prey estant dedans le cloz et fermeture [...]. Item je peux faire un colombier [...].

1593, 6 février : « George de Nourroy, seigneur de Port sur Seille [...] je veult et entend que kedict Nicolas marc (mon filz ayné) [...] renoncera au droit [...] de la maison et chateau de Seriere et des appartenances [...] »

1888 – Les hommes les plus âgés de la commune ont vu les ruines de l'ancien château.

Trois cloches garnissent le clocher de l'Eglise de Serrières : une grosse et deux petites sur lesquelles sont gravées les écritures suivantes :

Sur chacune d'elles : « En 1891, j'ai été bénie par Mr l'abbé Pardieu curé doyen de Nomeny, Mr l'abbé Saleur curé de Serrières et Mr Breton Maire de la commune. »

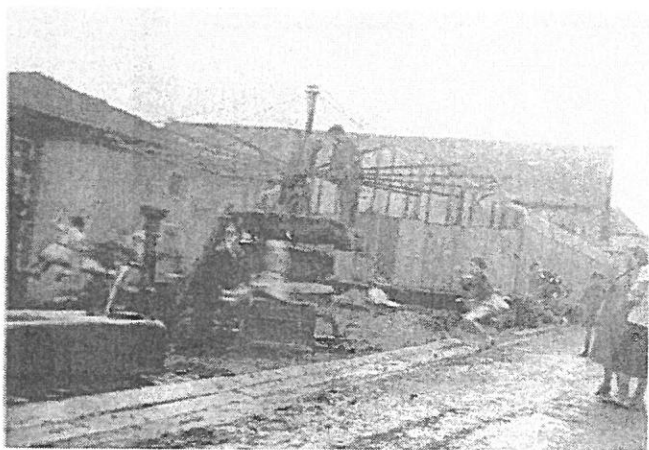
Cloche coté cimetière : « Je m'appelle Marie . J'ai pour parrain Mr Marie Germain Adrien Paillon et pour marraine Melle Marie Gabrielle Hazelavie. »

Cloche du milieu : « Je m'appelle Rosalie. J'ai pour parrain Mr Augustin Breton et pour marraine Mme veuve Rosalie Ferry, née Franiatte. »

Cloche coté Serrières : « Je m'appelle Pauline. J'ai pour parrain Mr Théophile Codore et pour marraine Melle Pauline Crousse. »



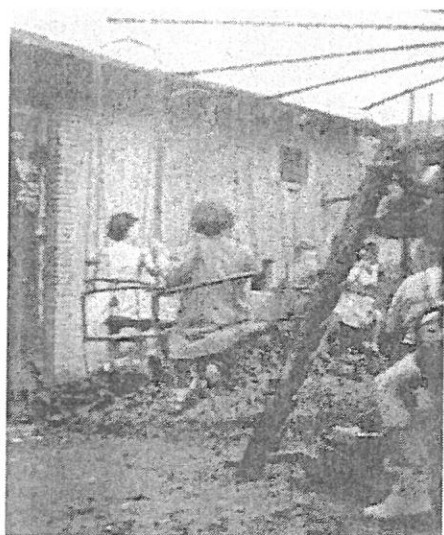
Album souvenir de Serrières



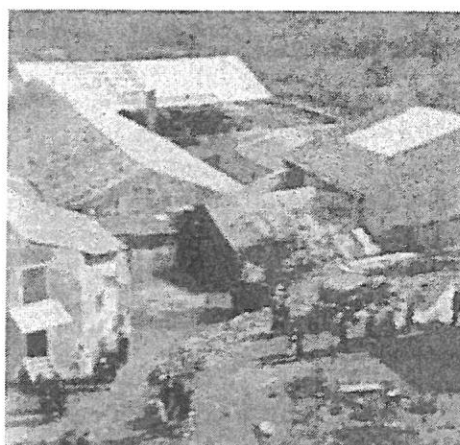
La fête du village



L'entrée de l'école



La fête du village



Un mariage à Serrières



Dans une ferme



Communion



Les jeux dans la rue

